

Projet de portail

Pourquoi ce portail ?

Le projet de portail des thèses est issu du rapport Salençon qui préconisait, dans le chapitre consacré aux attentes des industriels, la constitution de portails de recherche globaux : « alors que les industriels peuvent s'intéresser non seulement aux thèses soutenues mais aussi aux thèses en cours, ils déplorent ne pouvoir trouver un portail unique de signalement des thèses soutenues ».

Le rapport final du groupe de travail FutuRIS « adéquation public-privé » proposait déjà de créer un guichet unique pour l'ensemble des thèses (proposition 25) : « Ce système aurait la responsabilité de signaler, d'archiver et de diffuser l'ensemble des thèses en cours de préparation et soutenues pour l'ensemble des établissements habilités à délivrer le diplôme de doctorat [...], afin de garantir une meilleure visibilité sur le plan national et international. Ce dispositif devrait également permettre d'accéder directement aux textes des thèses lorsque ceux-ci sont numérisés. Il ne s'agit pas de mettre en place un nouveau dispositif, mais plutôt [...] d'avoir une entrée unique pour l'ensemble des instruments. Ce guichet doit devenir la référence sur le plan national et ainsi faciliter l'accès par les acteurs socioéconomiques aux travaux de thèses ».

Nom de domaine

L'ABES a acheté le nom de domaine www.theses.fr.

Pourquoi l'ABES ?

L'ABES travaille depuis longtemps sur le signalement des thèses : ce fut d'abord Téléthèses auquel a succédé le Sudoc qui signale toutes les thèses depuis 1972. Puis vint en 2006 Star (Signalement des thèses électroniques, archivage et recherche), application conçue pour assurer la diffusion, le signalement et la conservation durable des thèses électroniques. Parallèlement, le groupe de travail sur l'évolution du portail Sudoc a émis, en 2007, la recommandation de s'orienter vers un portail des thèses.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en confiant la réalisation du portail des thèses à l'ABES, a souhaité s'appuyer sur un opérateur maîtrisant le circuit des thèses et ayant acquis une expérience incontestée dans ce domaine.

Objectifs

Le portail des thèses facilitera la synergie entre les acteurs des thèses en France. Il fédérera l'accès aux thèses françaises validées et proposera un bouquet d'informations et de services depuis le choix du sujet de thèse jusqu'à la valorisation des travaux.

Il inclura la base du fichier central des thèses (thèses en cours en sciences humaines et sociales) et les fonctionnalités de l'application Star (dépôt national des thèses électroniques); il valorisera les données du Sudoc relatives aux thèses.

Le portail des thèses n'hébergera pas les thèses : il donnera accès aux documents en ligne en pointant sur les sites de diffusion. Il appartient à chaque établissement de décider du mode d'hébergement de ses thèses.

Les trois missions du portail des thèses

- Valoriser la recherche française et augmenter le rayonnement scientifique des établissements ayant encadré les travaux des docteurs
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs
- Rationaliser les filières de signalement des thèses et faciliter l'accès au texte intégral

Plusieurs enquêtes seront réalisées pour identifier et hiérarchiser les besoins des publics du portail des thèses :

- auprès des établissements sur l'ergonomie du nouveau Star,
- auprès des doctorants pour identifier leurs besoins,
- auprès des établissements pour déterminer les modalités d'échange de données avec le portail,
- auprès des entreprises pour identifier leurs besoins.

En outre, l'ABES a noué un partenariat avec l'Agence du patrimoine immatériel de l'État (APIE) pour une étude sur le modèle économique du portail et la mise en œuvre de services payants.

Des « focus groups » seront organisés pour ajuster les développements aux réactions des utilisateurs potentiels.

Les spécificités françaises

➔ un dispositif national de dépôt national des thèses de doctorat depuis 25 ans géré par l'ABES via deux applications nationales : le Sudoc, catalogue collectif national des bibliothèques universitaires, signale toutes les thèses soutenues depuis 1985.

STAR, application de dépôt national des thèses électroniques, gère depuis 2006 le signalement des thèses électroniques et leur archivage pérenne ; connectée aux entrepôts locaux ou nationaux, elle facilite leur diffusion.

➔ un jeu de métadonnées ad hoc pour décrire les thèses électroniques : « Thèses Electroniques Françaises » TEF.

<http://www.abes.fr/abes/documents/tef/index.html>

➔ de multiples initiatives locales de diffusion des thèses électroniques (Cyberthèses, TEL-HAL...) Le Portail des thèses vient parachever le dispositif national et relayer les initiatives locales.

À qui s'adresse le portail des thèses ?

- **Au monde académique**
- **Aux jeunes doctorants** pour leur mise en relation avec les entreprises (recherche de sujet, recherche d'emploi)
- **Aux acteurs économiques** pour favoriser les transferts de technologie et le recrutement de jeunes docteurs

Ce que fera le portail des thèses

Pour améliorer la visibilité des thèses en cours et soutenues, le portail des thèses proposera une interface qui, en un lieu unique et dans le respect des dispositions sur la propriété intellectuelle :

- **relaiera les annonces** de projets de thèses proposés par les entreprises et recensés sur les sites des partenaires du portail ;

- **signalera les sujets** de thèses et les thèses dans leur version de soutenance, quel que soit leur support ;

- **donnera accès** au texte intégral des thèses

- directement pour les thèses électroniques,
- par prêt entre bibliothèques,
- par impression ou numérisation à la demande,
- en consultation dans les bibliothèques et lorsqu'il existe une version électronique de celles-ci, l'indexera en plein texte ;

- **favorisera l'insertion** professionnelle des doctorants en les renvoyant aux services de mise en relation avec les entreprises proposés par les partenaires du portail.

Le portail proposera en outre :

- **d'agréger** les informations sur les thèses en cours et soutenues,
- **d'ouvrir** ses données via des API, des web services, des flux RSS vers des applications tierces,
- **d'exploiter** ses données à des fins bibliométriques.

Types de travaux couverts

Le portail des thèses ne comprendra que les thèses de doctorat et les habilitations à diriger des recherches (HDR). Les thèses d'exercice, les thèses des grandes écoles ne sont pas concernées.

Le périmètre du portail portera sur tout le cycle de la vie de la thèse depuis le dépôt du sujet jusqu'à l'après-thèse (commentaires, publications dérivées, articles du chercheur).

Alors que Star ne traite que les thèses électroniques natives, le portail englobera toutes les thèses :

- **dans leur version de soutenance** quel que soit leur support – thèses numériques natives, thèses papier, thèses microfichées, thèses numérisées par les établissements) ;

- **et au-delà dans les versions « déclinées »** – éditions commerciales...

Métadonnées et interopérabilité

L'essentiel des métadonnées du portail sera compatible avec les métadonnées TEF, modèle de données qui est au cœur de Star.

Pour couvrir les thèses françaises dans tous leurs états, le modèle TEF sera étendu

- **en amont à l'avant-thèse :**

les thèses en cours,

- **en aval à l'après-thèse :**

les déclinaisons de la thèse.

Comme Star, le portail sera interopérable :

- en amont avec les systèmes d'information des établissements dont il récupérera les données des logiciels de gestion : APOGEE, GRAAL, ADUM, etc.

- en aval avec

- + **des agrégateurs** tels DART Europe, OAISTER

- + **les ENT** (via RSS, OAI ou des web services spécialisés)

- + **les moteurs** de recherche (pour une indexation fine et un bon référencement).

L'inscription du portail des thèses françaises dans le web



Le portail interagira par rebond avec les services portés par d'autres opérateurs (document en ligne, numérisation à la demande, PEB, bourses à l'emploi, bourse aux thèses, diffusion d'offres d'emploi) sans stockage dans la base de données du portail.

A *contrario*, certains sites externes pourront afficher des informations en provenance du portail des thèses – sujets déposés, soutenances imminentes, bibliographies des auteurs en provenance du Sudoc, etc.

L'interopérabilité internationale est une condition de visibilité des travaux des jeunes chercheurs et de leurs structures de rattachement. Le portail des thèses sera interopérable avec les plateformes européennes : Dart Europe (interopérabilité déjà effective avec Star), DRIVER, etc.

Le portail a vocation à agréger les informations et à être agrégé, à réutiliser et être réutilisé (« mash up »). Ce ne sera pas un portail cul-de-sac mais un portail pour les autres portails.



Droit d'auteur et droits voisins

Le portail des thèses respectera scrupuleusement le cadre juridique en vigueur relatif

- **à la propriété intellectuelle** et au droit d'auteur : aucun document ne sera diffusé sans autorisation des ayants droit (auteur de la thèse, structure d'accueil et ayants droit d'œuvres incluses dans la thèse) ;

- **aux données personnelles.**

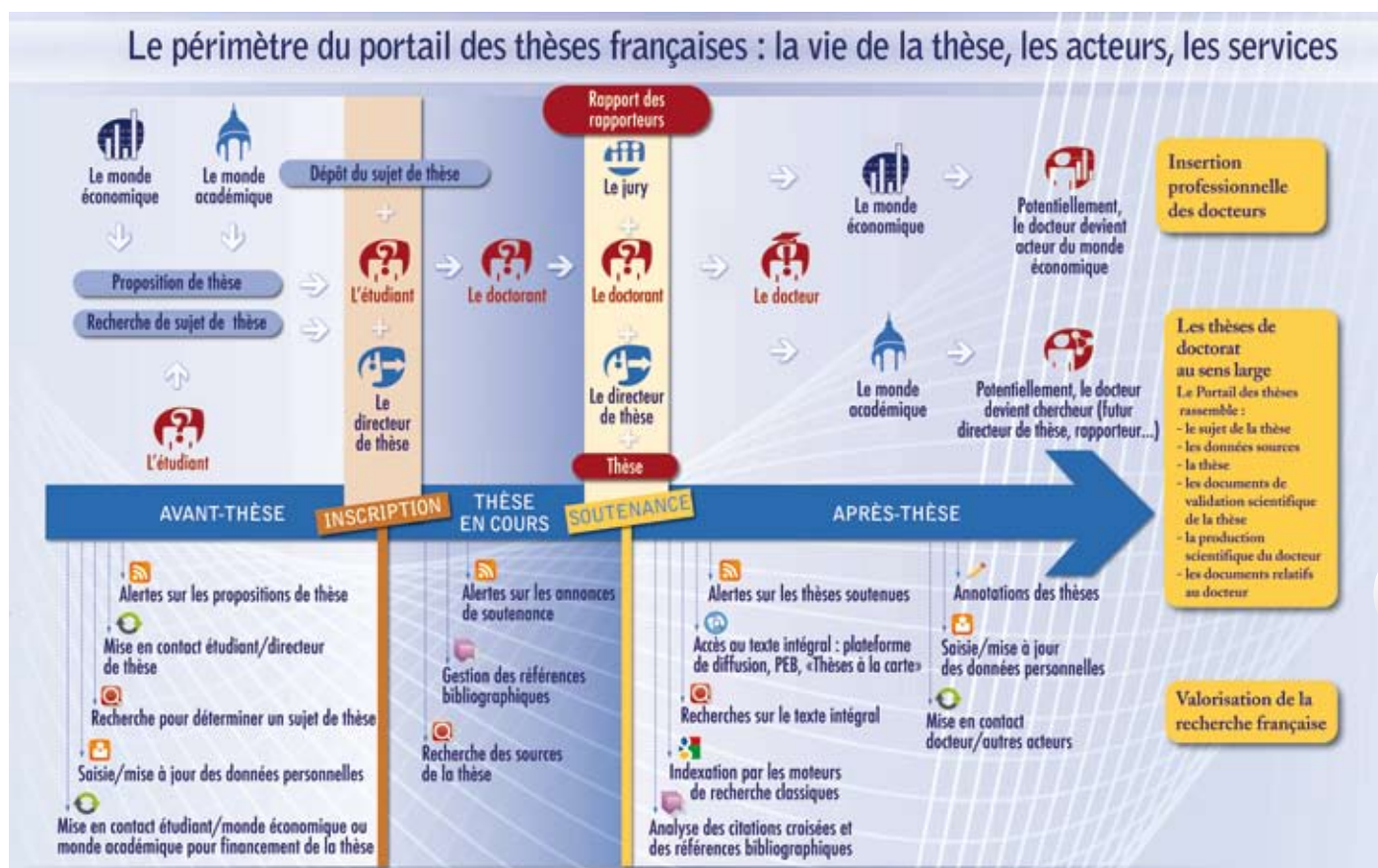
Des dispositifs empêcheront la publication d'informations et de documents confidentiels : sujets, thèses sous embargo.

Star : socle du portail

Le portail sera doté d'une interface de visualisation des données accessible depuis www.theses.fr.

Star est le module d'édition des données des thèses électroniques dépôt national.

Par conséquent, Star est totalement intégré au portail ; il en constitue une interface destinée aux professionnels pour traiter une partie des données du portail.

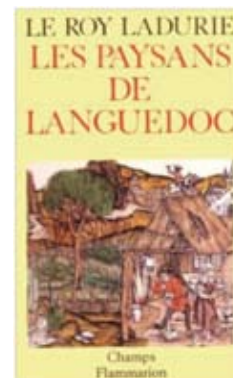


L'édition commerciale d'une thèse

« vous la trouverez sous l'icône du livre » 
Voir p. 4, 1^{re} col.



Éd. du Seuil



Éd. Flammarion

Acteurs et partenaires

L'ABES souhaite fédérer les acteurs des thèses au sein du projet.

- Les directions concernées du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : DGESIP, DGRI
- Les établissements habilités à délivrer le doctorat
- Les Ateliers nationaux de reproduction des thèses (ANRT) de Lille et Grenoble
- Les bases de sujets
 - Thésa, base de la Conférence des grandes écoles (CGE) hébergée par l'INIST
 - Fichier central des thèses (FCT) dont la gestion a été transférée en janvier 2010 de l'université Paris-X à l'ABES ; lors du lancement du portail des thèses, l'interface du FCT disparaîtra et sera fondue dans celle du portail
- La base des thèses soutenues (Sudoc)
- Les acteurs des thèses électroniques : CINES, CCSD et établissements dotés d'archives institutionnelles
- Les services de gestion des doctorants
 - l'AMUE pour ses logiciels APOGEE (Application pour l'organisation et la gestion des étudiants et des enseignements) et GRAAL (Gestion de la recherche, application concernant les activités des laboratoires)
 - l'ADUM, portail Internet d'information, de services, de communication des doctorants et docteurs de l'académie de Montpellier
- Les acteurs associatifs et le monde économique
 - Association nationale de la recherche et de la technologie
 - Association Bernard-Grégory au titre de sa mission de promotion de la formation par la recherche dans le monde socioéconomique et d'aide à l'insertion professionnelle en entreprise des jeunes docteurs de toutes disciplines
 - Confédération des jeunes chercheurs
 - Guilde des doctorants
 - ANDES (Association nationale des docteurs)
 - MEDEF
 - Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME)
- Les acteurs internationaux
 - NTLTD (Networked Digital Library of Theses and Dissertations)
 - DART Europe
 - DRIVER

Pilotage et conduite du projet

Le pilotage et le suivi du projet sont assurés par un comité de définition et d'orientation (CDO).

Composition du comité

- 3 représentants du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – MISTRD, DGESIP, DGRI
- 1 représentant de la Conférence des présidents d'universités – CPU
- 1 représentant de la Conférence des grandes écoles – CGE
- 1 représentant des formations doctorales dans les établissements habilités
- 2 représentants de la recherche privée
- 3 représentants des opérateurs nationaux des thèses en France – INIST, ANRT Lille, CINES
- 3 représentants d'associations – Association Bernard-Grégory, ADBU, AURA

Au CDO, l'ABES est représentée par sa direction, le département des études et projets et l'équipe projet.



Calendrier prévisionnel



2009

Étude de faisabilité
Analyse des besoins et des publics
Étude technique
Développement du cœur



2010

Suite de l'analyse des besoins et des publics
Étude de marché (identification des besoins du monde économique, étude du modèle économique du portail)
Suite des développements
Lancement du nouveau Star



2011

Début 2011 : Version bêta
Fin 2011 : lancement du portail et de ses services

Voir les pages « Thèses » sur le web de l'ABES
 <http://www.abes.fr/abes/page,356,theses.html>